

FEUILLETON

FAUTE ET CRIME

TROISIEME PARTIE

(Suite)

—La démarche que tu vas faire est extrêmement délicate, mon ami, dit Mélanie; tu ne dois agir qu'avec beaucoup de prudence et être très circonspect. Il me semble qu'avant de te présenter à l'hôtel de Coulange tu devrais prévenir la marquise.

—A quoi bon ? —D'abord, elle est peut-être sortie. —Je l'attendrai. —Il peut se faire aussi que, pour une cause ou pour une autre, elle ne puisse pas te recevoir. —C'est vrai.

—Ensuite, le marquis peut se trouver là. Tu seras alors fort embarrassé, puisque c'est un entretien secret que tu veux avoir avec elle.

—C'est encore vrai, répondit Morlot. Ainsi, tu me conseilles de lui écrire pour lui annoncer ma visite ?

—Oui, il faut qu'elle soit présente par une lettre.

—Qu'est-ce que je lui dirai, dans cette lettre ? —Que tu as à lui faire une communication très importante à lui parler de choses graves qui l'intéressent personnellement; tu la prévendras que tu lui désires lui parler sans témoin, et tu lui diras quel jour tu te présenteras à l'hôtel de Coulange.

—En effet, je crois que cela vaudra mieux. —Ce sera surtout plus convenable. Tu pourrais encore la prier de te donner elle-même un rendez-vous à l'hôtel de Coulange ou ailleurs.

—Dans ce cas, elle aurait à me répondre. —Naturellement.

—Et si elle ne me répondait pas ? —Alors tu lui écrirais de nouveau pour lui annoncer ta visite.

—Tout cela demandera quatre ou cinq jours; du temps perdu !

—Tu n'as plus à le compter, après t'être livré pendant plus de six années à d'inutiles recherches, dit Mélanie en souriant. Du reste, continua-t-elle, il est possible que madame de Coulange puisse te recevoir et causer avec toi, en tête-à-tête, sans être gênée par son mari, ni par ses domestiques. Mais il y a des femmes qui ne sont jamais complètement libres, même dans leur maison. Je pensais à cela en te disant de prier la marquise de te fixer un rendez-vous.

—Que de précautions ! fit Morlot.

—Dans cette circonstance, mon ami, tu ne saurais en prendre trop. La marquise de Coulange va se trouver vis-à-vis de toi dans une situation extrêmement difficile et pénible; c'est pourquoi je te recommande de ne rien brusquer, d'être prudent et discret. Sache bien que tu obtiendras plus par la douceur qu'en employant la menace. Tu diras à la marquise ce que tu veux, ce que tu as le droit d'exiger d'elle, et tu verras ce qu'elle te répondra.

Il y eut un moment de silence.

—J'écrirai ce soir à la marquise, reprit Morlot et demain matin je porterai ma lettre moi-même à l'hôtel de Coulange.

—Va, mon ami, dit Mélanie, tu rempliras dignement ta mission, je n'en doute point. Tu sais les égards que tu dois à cette noble jeune femme, et tu n'oublieras pas qu'elle est à Paris, à Coulange, à Miéran, partout où elle passe, la consolatrice des affligés, la protectrice de tous les malheureux.

—J'avais juré de découvrir les auteurs du vol de l'enfant et

de les livrer à la justice qui venge et qui punit, prononça Morlot d'une voix lente et grave; j'ai juré en même temps que je retrouverais l'enfant pour le tendre à sa mère... J'ai découvert les coupables, j'ai retrouvé l'enfant. Mélanie, je manque à mon premier serment, mais je serai fidèle à l'autre. Je tiendrai la promesse que j'ai faite à Gabrielle, je lui rendrai son enfant.

—Oui, et après cela tu auras fait beaucoup, tu auras fait assez.

Un éclair jaillit des yeux de Morlot.

—Après cela, j'attendrai, murmura-t-il sourdement.

Son visage changea subitement d'expression.

—As-tu vu Gabrielle aujourd'hui ? demanda-t-il.

—Non, répondit Mélanie.

—Ni hier, ni aujourd'hui, c'est singulier.

—Si je n'avais pas été très-occupée ce matin, je serais allée chez elle.

—Elle ne reste jamais deux jours de suite sans venir, reprit Morlot. Mélanie, elle est peut-être malade.

—Je ne le suppose pas. Si Gabrielle était indisposée au point de ne pouvoir quitter la chambre, elle m'aurait fait prévenir.

C'est juste.

—Du reste, elle ne vient pas tous les jours me voir au retour de sa promenade habituelle, nous aurons certainement sa visite tout à l'heure. En l'attendant nous allons dîner.

—C'est prêt ?

—Dans deux minutes. Mélanie courut à sa cuisine et revint au bout d'un instant apportant le potage.

Ils se mirent à table, et, en mangeant, il causèrent encore de la visite que Morlot allait faire à la marquise de Coulange.

Quand ils eurent achevé leur repas, Mélanie mit sur la table les tasses à café.

—Gabrielle prendra le café avec nous, dit Morlot.

La jeune femme s'empressa d'apporter une troisième tasse.

Morlot resta à table pendant que Mélanie allait et venait de la salle à manger à la cuisine, se livrant à ses occupations de ménagère.

Morlot regardait souvent l'heure à sa montre.

Il finit par perdre patience.

—Mais elle ne vient pas ! s'écria-t-il.

—Quelle heure est-il donc ? demanda Mélanie.

—Bientôt neuf heures.

—C'est étonnant : elle n'arrive jamais aussitôt.

—Je ne suis pas tranquille, dit Morlot.

—Veux-tu que je te serve ton café ?

—Non, je m'en passerai ce soir.

Il se leva de table brusquement et se mit à marcher avec agitation. L'inquiétude était peinte sur son visage.

—J'en reviens à ma première pensée, reprit-il, Gabrielle est malade.

Mélanie commençait aussi à être inquiète.

—Je suis comme toi, dit-elle, je ne sais quoi m'imaginer. Veux-tu que j'aille jusque chez elle ?

PAS DE HUMBURG !

La Valeria continue d'opérer des cures étonnantes. C'est incontestablement le meilleur remède connu pour empêcher la chute des cheveux ou les faire repousser. Le dernier témoignage, spontané comme tous ceux qui ont déjà été publiés, vient d'être expédié à MM. Lavolette et Nelson, pharmaciens de Montréal, et agents en gros de cette préparation. Il est de M. Girouard, ex-député de Kent, Nouveau-Brunswick. Le voici.

Boucouteche, N.B., 4 janvier 1884. MM. Lavolette et Nelson, Pharmaciens, Montréal.

Auriez-vous la bonté de m'envoyer 6 ou 12 boîtes de la VALERIA. J'en ai fait usage d'une boîte et le résultat a été tel que mes cheveux sont repoussés très épais. Plusieurs ici ayant été témoins que cette pommade m'a donné une nouvelle chevelure désirent en faire l'expérience. Je vous donnerai volontiers un certificat en faveur de la VALERIA.

Votre tout dévoué, G. A. GIROUARD, Ex-député de Kent.

La Valeria a déjà obtenu un débit immense. Les commandes arrivent de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis. Il n'y a plus lieu de rester chauve avec une pareille découverte.

A vendre chez tous les pharmaciens. En vente chez C. O. Dacier, pharmacien, rue Sussex, Ottawa.

AU CLERGE

OTTAWA PLATING WORKS

Toute espèce d'ornements d'église, tels que VASES.

- CALICES, PATENES, CIBOIRES, CRUCIFIX, OSTENSOIRS, BURETTES, ENCENSOIRS, CHANDELIERES, Et autres ornements d'autels.

Calices et Ciboures dorés au vermillon, une spécialité. Le seul établissement de ce genre à Ottawa

J. F. GARROW, 170, RUE SPARKS Ottawa, 29 janvier 1883.

A. X. Talbot, AVOCAT. Suit les cours du district d'Ottawa. Bureau : Ottawa, 115 rue Nicholas ; Hull, 52 rue Albert. 10 mars 3 m.

CHEMIN DE FER "CANADA" L'ANTIC

LA VOIE LA PLUS COURTE ENTRE OTTAWA ET MONTREAL

Et tous les points à l'est. CHANGEMENT D'HEURE.

4 CONVOIS A PASSAGERS 4 Tous Les Jours AVEC CHARS PULLMAN.

Raccordement à la gare Bonaventure, de Montréal, avec le chemin de fer Grand Tronc, Vermont Central, et les trains du chemin de fer Delaware et Hudson, dont les lignes s'étendent jusqu'aux Provinces maritimes, et aux viols de la Nouvelle Angleterre, Troy, Albany, et New-York.

A partir du lundi 19, Nov. 1883, les trains circuleront comme suit :

Partant d'Ottawa. 8.00 a.m. Arr. à Montréal. 11.35 a.m. 4.50 p.m. Arr. à Ottawa. 8.20 p.m.

Part de Montréal. 4.40 p.m. Arr. à Ottawa. 8.00 p.m.

Tous les convois à passagers se rendent directement à Montréal, sans changement de chars ni de locomotive et indépendamment de tous les autres trains du Grand Tronc.

Les trains quittant Ottawa à 8 heures du matin se raccordent au Coteau avec le train direct pour Toronto et toutes les stations intermédiaires qui arrivent à Toronto à 10 heures du soir. Le train partant d'Ottawa à 4.50 p.m. se raccorde à la Station Bonaventure à Montréal avec l'express de nuit par le Vermont Central arrivant à St-Albans à 10.40 p.m., Burlington 12.10 a.m., Montpelier 1.00 a.m., White River Junction 2.55 a.m., Concord 5.35 a.m., Manchester 6.11 a.m., Nashua 6.55 a.m., Lowell 7.33 a.m., et Boston 8.30 a.m.

Ce train se raccorde à Nashua avec les trains pour Worcester, Providence et tous les points sur le N. Y. & N. E. R. R. Le train partant de Montréal à 8.45 du matin se raccorde avec l'express de nuit venant de Boston et New-York à Springfield, quittant Boston via Lowell à 7.00 p.m., via Eichburg à 6.00 p.m. et New-York à 4.30 p.m., arrivant à Montréal à 8.25 du matin.

CHEMIN DE PREMIERE CLASSE ET RAILS NEUFS EN ACIER

Les passagers pour le Sud et l'est changent de chars à la gare Bonaventure à Montréal où leur bagage est transféré sans frais extra et sans que le passager ait à s'en occuper. Le bagage est chargé pour n'importe quel endroit.

Les billets et tout autre renseignement peuvent être obtenus aux bureaux du Grand Tronc rue Sparks, et au dépôt des billets, rue Elgin. Le départ et l'arrivée des trains sont réglés d'après l'heure du 75ème méridien laquelle est en avance de trois minutes avec l'heure d'Ottawa.

D. C. LINSLEY, Gérant. E. C. WINNIE, Agent gén. des passagers. Ottawa, 19 Nov. 1883. 1a.

CHAS DESJARDINS No. 7 RUE ELGIN, OTTAWA.

AGENT D'ASSURANCE sur la VIE et contre le FEU, Cité et District d'Ottawa.

COMPAGNIES REPRESENTÉES : La Citizens, DE MONTREAL, La Northern, Co. ANGLAISE, La Caledonian, do La Phoenix, do

Capital et Actif Réunis au delà de \$40,000,000

ASSURANCES SOLICITEES, AGENT FINANCIER de PLACEMENTS et COURTIER.

ACTIONS de Banques et de Compagnies incorporées, achetées et vendues pour argent et sur marge.

EMPRUNTS négociés pour particuliers, Corporations Municipales et Scolaires, Fabriques et Eglises à des conditions très avantageuses. Taux d'intérêt réduits :

ARGENT placé sur garanties et première classe. LES capitalistes trouveront leur avantage à correspondre avec

M. Chas Desjardins, Block de l'hôtel Russell, rue Sparks, Ottawa.

Marques de Commerce et Droits d'Auteur enregistrés. 1er déc. 1a

L. A. Olivier AVOCAT. Bureau.—Encoignure des rues Rideau et Sussex, Block d'Eglison, Ottawa, Ont.

ARGENT A PRETER Ottawa, 3 janvier 1883. 1a

Chemin de Fer Canadien du Pacifique DIVISION DE L'EST.

L'ANCIENNE LIGNE TOUJOURS EN AVANT. Ligne Courte ENTRE OTTAWA A MONTREAL

Arrangements d'hiver, commençant Lundi, 24 Dec. 1883.

Les trains circulent d'après l'horloge suivante (3 minutes en avance sur l'heure d'Ottawa).

Tableau des heures de départ et d'arrivée pour les trains locaux et express.

LES CELEBRES CHARS PALAIS CALUMET, LACHINE ET CARILLON. Trois des plus riches chars en Amérique, trois attachés aux trains de vitesse entre Ottawa et Montréal.

En connection à Montréal avec les trains de chemins de fer pour Québec, Halifax, Saint-Jean, Boston, et tous les points dans la Nouvelle-Angleterre.

Les trains pour L'OVEST quitteront Ottawa 7.01 a.m. Train mixte pour Chalk River, Pembroke et les points locaux de l'ouest.

10.45 a.m.—Train express direct pour Perth, Brockville, Toronto, Detroit, Chicago et tous les points à l'ouest via chemin du Grand Tronc. Aussi pour Utica, Albany, New-York, Buffalo et tous les points à l'ouest via U & B. R.

12.20 p.m.—Express pour Pembroke, North Bay et tous les points du haut Ottawa, se reliant à North Bay avec le train mixte de Sudbury et de toutes les stations intermédiaires.

4.20 p.m.—Trains express de l'après-midi, pour Almonte, Renfrew, Pembroke et tout s les stations intermédiaires, faisant connection à l'après-midi de Carleton avec le train mixte pour Brockville et les stations intermédiaires.

10.30 p.m.—Train express du soir, tous les jours, y compris le dimanche, avec char d'ortoir, pour Perth, Brockville, Toronto, Detroit, Chicago et tous les points de l'ouest via G. T. R.

Pour les billets, le prix du passage, les sièges dans le char-voiture, la table des heures et autres informations concernant les passagers, s'adresser au bureau des billets.

36 RUE ELGIN, GEO. W. HIBBARD, Assistant-Agent-Général des Passagers. ARCHER BAKER, Surintendant-général. W. G. VANHORN, Administrateur-général. Ottawa, 17 Mars 1884

HUILE DOCT' DUCOUX HUILE DE FOIE DE MORUE

Iodo-Ferrée au Quinquina et aux Ecorces d'Oranges Amères

Ce précieux médicament, fruit de longs travaux et des persévérantes études du docteur DUCOUX, réunit sous une seule forme l'Iodo-Ferrée de Morue, le Fer, le Quinquina et le Sirop d'Ecorces d'Oranges Amères.

Les éléments qui entrent dans la composition de ce produit expliquent suffisamment son immense succès et l'augmentation constante de sa consommation. Il ne peut mieux qu'être prouvé par toutes les qualités nécessaires pour guérir l'Anémie, la Chlorose, les Maladies de Poitrine, les Bronchites, Rhumes Catarrhaux, la Phtisie et toutes les Affections Scrophuleuses.

Les Médecins les plus éminents recommandent tout particulièrement ce médicament, d'une odeur agréable, sans mauvais goût et dont l'usage est facile, économique.

Dépôt général à Paris ; D' DUCOUX, 209, rue St-Denis A Québec : D' E. MORIN & C., Pharmaciens-Chimistes 314, rue St-Jean.

MÉDICAMENTS DOSIMÉTRIQUES BURGGRAEVE-CHANTEAUD

Granules préparés avec les Alcaloïdes et les Produits chimiques les plus purs, tels que : Aconitine, Strychnine, Hyoscinamine, Digitaline, Morphine, Cassia, Sulfate de Calcium, etc.

SEDLITZ-CHANTEAUD

Purgatif Salin, Rafraîchissant et Dépuratif

Le SEDLITZ-CHANTEAUD est incontestablement le produit le plus beau et le plus utile de la pharmacie moderne; c'est un sel neutre purgatif d'une saveur très-douce et d'une efficacité certaine pour combattre la Constipation et entretenir la fraîcheur du sang. Son emploi journalier est surtout utile aux Goutteux, aux Rhumatisants, aux personnes d'un tempérament sanguin, portées aux Constipations cérébrales, aux Vertiges, Migraines ou sujettes aux Mémoires, rhumes, Embarras gastriques, etc.

M. CH. CHANTEAUD, Pharmacien, Commandeur d'Isabelle la Catholique, est le seul Préparateur des Véritables Médicaments dosimétriques. Se méfier des Contrefaçons.

Dépôt Général : 54, rue des Francs-Bourgeois, PARIS

Dépôtaires à Québec : D' E. MORIN & C., Pharmaciens-Chimistes, 314, rue Saint-Jean.

Le FER BRAVAIS

est un des ferrugineux les plus efficaces. Quelques gouttes par jour suffisent pour ramener la santé en très peu de temps.

Le FER BRAVAIS ne produit ni crampes, ni fatigue de l'estomac, ni diarrhées, ni constipation.

Le FER BRAVAIS n'a aucune saveur, ni odeur et non communique aucune au vinaigre. Il est à tout autre médicament dans lequel il peut être pris.

Le FER BRAVAIS est le moins cher des ferrugineux par sa façon économique. Un verre à six semaines, le traitement revient à 15 centimes par jour.

Le FER BRAVAIS ne noircit jamais les dents.

Un prospectus détaillé accompagne chaque flacon.

Dépot dans toutes les bonnes Pharmacies.

M. C. O. Dacier à ces médecines et dépôt à sa pharmacie, 517 rue Sussex.

AVIS

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour Approvisionnement des Sauvages," seront reçues à ce bureau jusqu'à midi de JEUDI, le 1er MAI, 1884, pour la livraison des approvisionnements ordinaires des Sauvages, tous droits payés, au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest. Ces approvisionnements consistent en farine, lard séché, épicerie, munitions, ficelle, bonif, vaches, taureaux, instruments aratoires, outils, etc., etc.

On pourra obtenir des formulaires de soumission et les détails relatifs à ces approvisionnements en s'adressant au soussigné, ou au Commissaire des Affaires des Sauvages à Regina, ou au Bureau des Sauvages, Winnipeg.

Les soumissions peuvent être faites pour chaque catégorie d'effets séparément, ou pour tous les effets mentionnés dans la liste. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque canadienne pour au moins cinq pour cent du montant des soumissions pour le Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce fait, ou s'il n'accomplit pas le service entrepris. Le chèque sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Les soumissionnaires sont requis de faire la somme totale de la valeur en argent des effets à fournir, et de l'attacher à leurs soumissions, car sans cela elles ne recevront aucune considération.

La soumission pour le bœuf doit former une soumission distincte; s'il y est mentionné aucun autre article elle ne sera pas reçue. Le département ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions. [Les journaux ne doivent pas insérer cette annonce sans un ordre spécial de ce Département, par l'entremise de l'imprimeur de la Reine.] L. VANKOUGHNET, Sous-surintendant Général des Affaires des Sauvages. Dept. des Affaires des Sauvages. Ottawa, 19 mars, 1884.

SOUSSIONS DES SOUMISSIONS cachetées, portant la suscription "Provisions et Eclairage pour la Police à cheval" et adressées à l'Honorable Président de Conseil Privé, Ottawa, seront reçues jusqu'à midi de Jeudi, le 1er Mai.

Des formulaires imprimés de soumission, contenant tous les renseignements voulus quant aux articles et les qualités requises, seront fournis par le soussigné. On ne recevra que les soumissions qui seront faites sur ces formulaires imprimés. Le département ne s'engage pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque "accepté" par une banque canadienne, pour une somme "égale à dix pour cent" du total de soumission, lequel chèque sera confisqué si la personne refuse de signer le contrat sur demande de ce fait, ou si elle néglige de compléter le service entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis. Il ne sera rien payé aux journaux qui publieront cette annonce sans y avoir été d'abord autorisés. FRED. WHITE, Contrôleur. Ottawa, 17 Mars 1884



Pilules de Noix Composées

De M. GALE Recouvertes de sucre. Pour la guérison de toutes les affections bilieuses, toux, maux de tête, maux de dents, etc.

Ces pilules sont fortement recommandées comme étant un des plus sûrs et des plus efficaces remèdes contre les maladies pleurales mentionnées. Elles ne contiennent pas de mercure ni aucune de ses préparations. Tout en étant un puissant purgatif, pouvant être administré dans n'importe quel cas, elles ne contiennent aucune de ces substances délétères qui pourraient rendre préjudiciables à la santé des enfants ou des personnes âgées. Les PILULES de Noix de M. GALE, de Montréal, sont préparées avec soin, avec un extrait concentré, tiré de la noix laque et combiné avec d'autres principes végétaux, de manière à les placer au premier rang parmi toutes les pilules stomacales jusqu'à présent offertes au public.

B. E. MCGALE, Chimiste, Montréal, 1a

Sirop des Enfants du Dr Goderre

Ce sirop est préparé avec l'approbation des professeurs de l'Ecole de Médecine de Montréal. Il est le fruit de l'Université Collège Victoria.

Le sirop des enfants est supérieur à toutes les préparations calmantes offertes aux mères de famille pour conserver la santé de leurs enfants; il peut être donné avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas suivants: Colique, Diarrhée, Dysentérie, Dentition douloureuse, insomnie, Toux, Rhume, Coqueluche, etc.

Demandez le Sirop du Dr Goderre et n'en achetez point d'autre.

En vente par tout le Canada et les Etats Unis

PRIX, 25 Cts. LA BOUTEILLE, Seul propriétaire, B. E. MCGALE, Chimiste, Montréal, 1a

LA SANTE UN DEVOIR LA MALADIE UN CRIME!

AMERS MANDRAGORES

Dr. BAXTER.

Le SEUL REMEDE VEGETAL

CONTRE LA Dyspepsie, Perte d'Appetit, Indigestion, Constipation Habituelle, Mal de Tete etc., etc., etc.

PRIX, 25 cts. LA BOUTEILLE. Vendu partout, et par C. O. DACIER, Ottawa, 1a.

INSTITUTEURS DEMANDES

Les commissaires d'école de l'île des Allouettes demandent des instituteurs pour l'école catholique du village de Chapeau. Ces instituteurs doivent tenir un diplôme d'école modèle, et pouvoir enseigner l'anglais et le français. S'adresser au soussigné, et stipuler le salaire. TERENCE SMITH, Sec.-Trés., Chapeau, 15 avril 1884.